



Très important

Note aux Etudiants du département ST

Il est porté à la connaissance des étudiants du département des Sciences et de la Technologie (ST) que les recours ne seront acceptés que par voie d'e-mail à travers le site du département : dpt.st@univ-tiaret.dz géré par l'administration du département.

L'opération commencera le mercredi 21/10/2020 et se terminera le mardi 27/10/2020.

Toute réclamation hors cette date elle sera rejetée.

Le Département ST